

# Vie dans la cité et participation sociale des personnes handicapées

## Nouvelle-Aquitaine

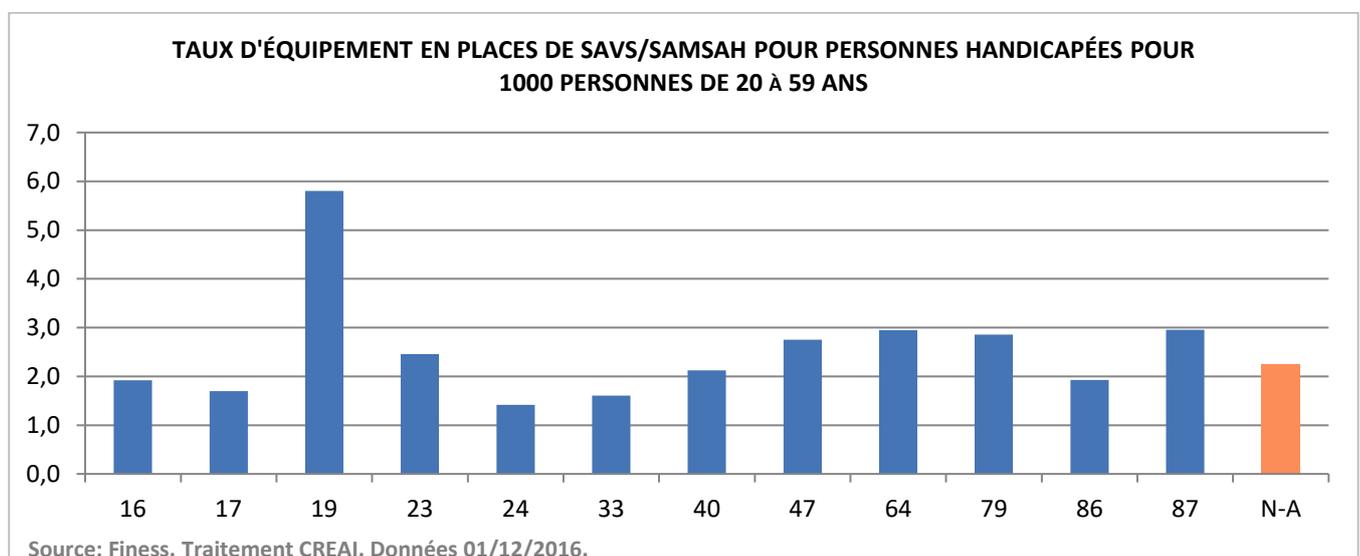
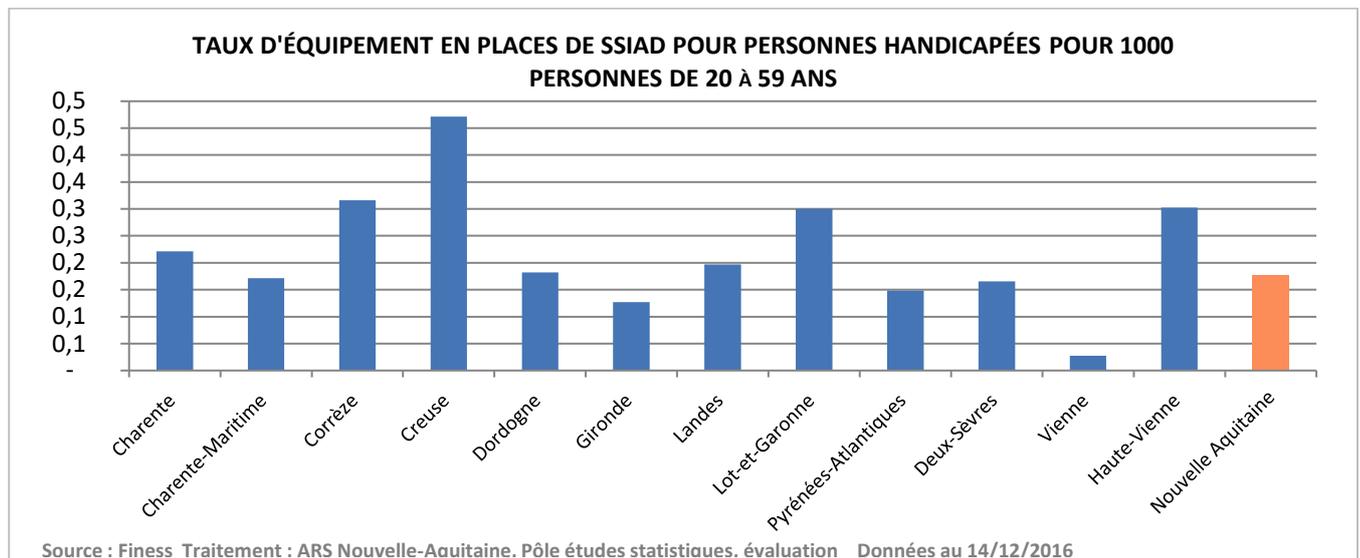
### L'offre en services médico-sociaux (Finess 2016)

#### ➔ L'équipement en SAVS - SAMSAH - SSIAD PH

#### *Les taux d'équipement par département*

La Région est plutôt bien équipée.

Si les taux d'équipement SSIAD PH France et Nouvelle-Aquitaine sont identiques (0,2 place pour 1000 adultes de 20 à 59 ans), le taux d'équipement en SAVS/SAMSAH en région est supérieur à celui de la France : 2.2 en N-A contre 1,4 en France.



## La répartition des places installées par département et catégorie de services

La région propose plus de 7000 places de services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés :

- Près de 6 000 en SAVS
- Plus de 1 000 en SAMSH
- Et plus de 500 en SSIAD PH

	SAVS		SAMSAH		SSIAD PH	
	Nb de serv.	Pl. installées	Nb de serv.	Pl. installées	Nb de serv.	Pl. installées
<b>16</b>	7	300	3	33	2	38
<b>17</b>	18	386	5	121	4	51
<b>19</b>	3	500	2	160	13	36
<b>23</b>	3	136	-	-	7	26
<b>24</b>	5	210	3	65	11	35
<b>33</b>	21	1 022	8	256	8	103
<b>40</b>	8	225	6	187	8	38
<b>47</b>	12	392	1	40	1	47
<b>64</b>	3	950	1	30	7	49
<b>79</b>	12	471	4	49	7	30
<b>86</b>	14	376	2	45	2	6
<b>87</b>	14	510	1	39	4	68
<b>N-A</b>	<b>120</b>	<b>5 478</b>	<b>36</b>	<b>1025</b>	<b>74</b>	<b>527</b>

Source : Finess au 01/12/2016 – exploitation CREA Limousin

### ↳ Répartition des places installées selon l'agrément clientèle

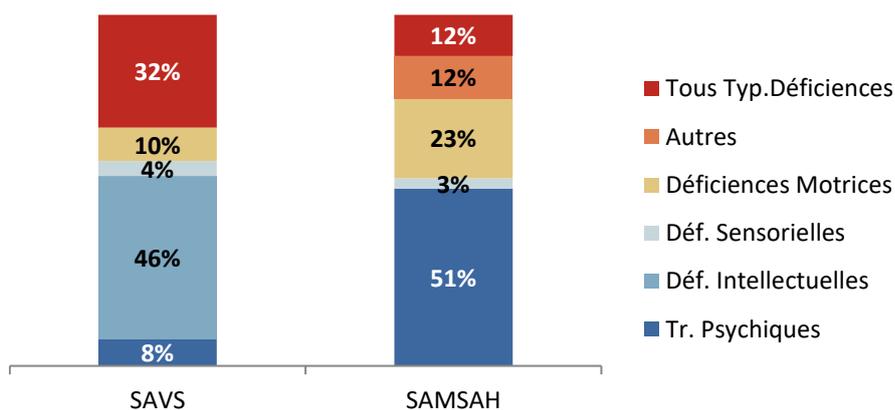
Les places SSIAD PH sont agréées toutes déficiences. On compte cependant 2 places dédiées VIH/VHC en Gironde et 12 places pour cérébro-lésés en Haute-Vienne.

En SAVS, près d'une place sur 3 est agréée « toutes déficiences » (32%) et près d'une sur 2 « déficience intellectuelle » (46%).

En SAMSAH, ce sont les places agréées « troubles psychiques » qui prédominent (51%). Les places agréées « déficience motrice » représentent près d'un quart des places SAMSAH installées.

#### Répartition des places SAVS/ SAMSAH selon l'agrément clientèle

	SAVS	SAMSAH
Tr. Psychiques	417	518
Déf. Intellectuelles	2 542	
Déf. Sensorielles	232	30
Déf. Motrices	521	234
Autres*	8	123
Tous Typ.Déficiences	1 758	120
Total	5 478	1 025



Source : Finess - Exploitation CREA Limousin, données 2016

\* Les places dites « Autres » sont :

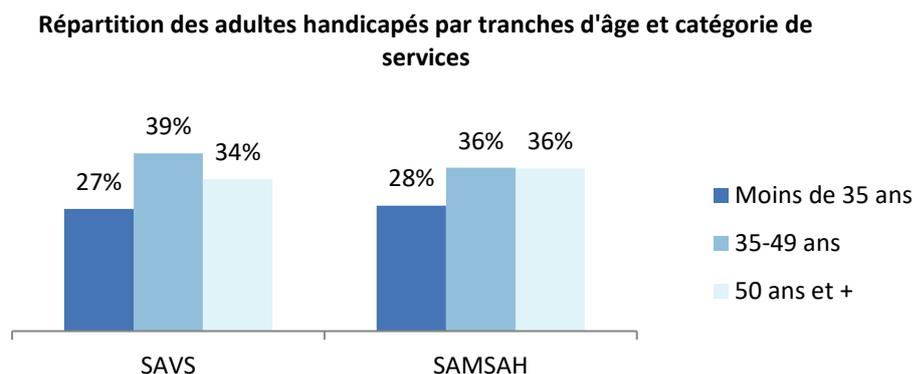
- Des places « Autisme » : 5 places en SAMSAH en Gironde ; 8 places SAVS en Charente-Maritime.
- Des places « cérébro-lésés » : 60 places en SAMSAH en Gironde ; 30 places SAMSAH dans les Landes
- Des places « polyhandicap » : 28 places SAMSAH en Charente-Maritime.

## Typologie des personnes accompagnées par un SAVS et un SAMSAH (ES 2014)

En 2014, en Nouvelle-Aquitaine, 3 740 personnes accompagnées par un SAVS et 993 accompagnées par un SAMSAH ont pu être décrites avec l'enquête ES (soit environ 73% de la capacité installée des services)<sup>1</sup>

### Les caractéristiques d'âge des usagers

Un peu plus d'un quart des usagers des services a moins de 35 ans (27%) et un peu plus d'un tiers, 50 ans et plus (34%). La part la plus importante des usagers, les 35-49 ans, représente 39% des publics. Cette répartition varie peu qu'ils soient en SAVS ou en SAMSAH.

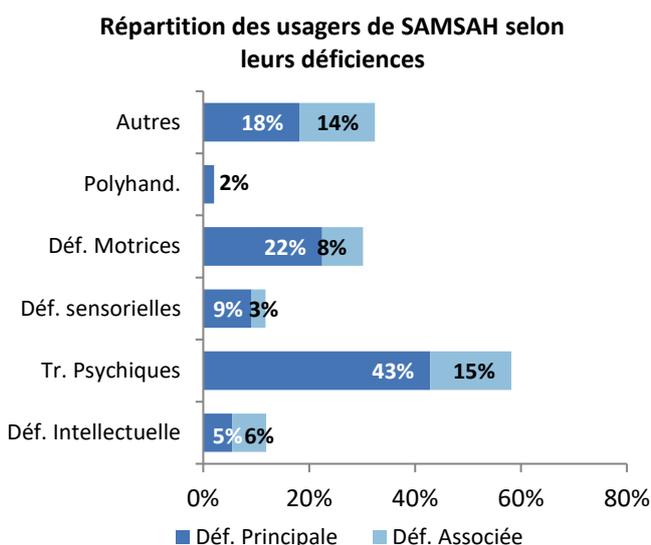


Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

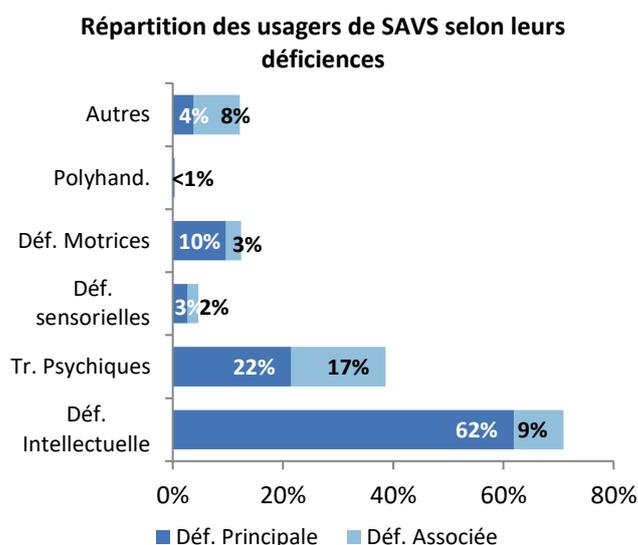
### Les déficiences

En SAMSAH, 46% des publics cumulent au moins 2 déficiences. Les troubles psychiques sont les troubles les plus représentés et touchent plus d'un usager sur 2 (58%) et les troubles moteurs près d'un tiers des publics (30%). 12% des publics sont porteurs d'une déficience intellectuelle.

En SAVS, 39% des publics cumulent au moins 2 déficiences. 71% présentent une déficience intellectuelle et 39% des troubles psychiques.



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

<sup>1</sup> 82% des services des SAVS/SAMSAH ont répondu au « volet clientèle » de l'enquête ES 2014 » soit une capacité installée déclarée de 6509 places. Selon les répondants, le nombre de personnes suivies au 31/12/2014 est de 5594 personnes. L'analyse présentée ici est réalisée à partir de la description de 4733 adultes soit 85% des personnes présentes au 31/12/14 et 73% de la capacité déclarée

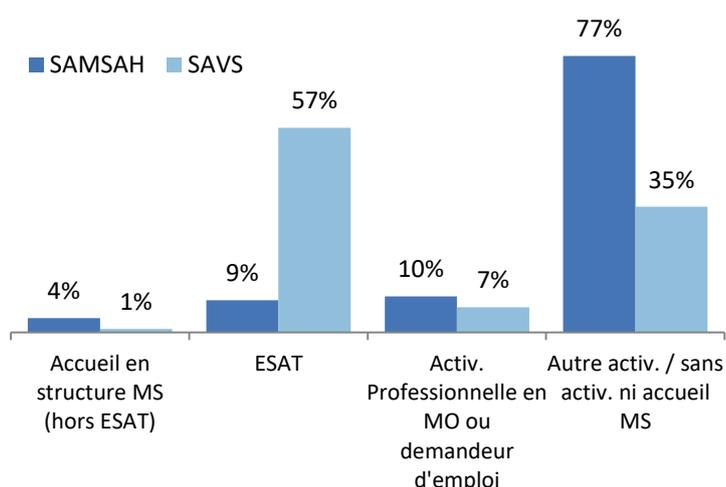
## ➔ Activité en journée

En Nouvelle-Aquitaine, les usagers des SAVS sont majoritairement des travailleurs en ESAT (57%) contrairement à ceux du SAMSAH (9%). En effet, en SAMSAH, les usagers sont majoritairement à domicile sans activité (77% vs 35% en SAVS).

8% des personnes accompagnées par un service sont en activité professionnelle en milieu ordinaire (6%) ou demandeur d'emploi (2%).

Répartition des usagers de SAVS et SAMSAH selon leur activité en journée.

	SAMSAH		SAVS	
	Effectif	%	Effectif	%
Accueil en struct. MS (hors ESAT)	42	4%	29	1%
ESAT	86	9%	2 138	57%
Activ. Professionnelle en MO ou demandeur d'emploi	99	10%	271	7%
Autre activ. / sans activ. ni accueil MS	766	77%	1 302	35%
Ensemble	993	100%	3 740	100%

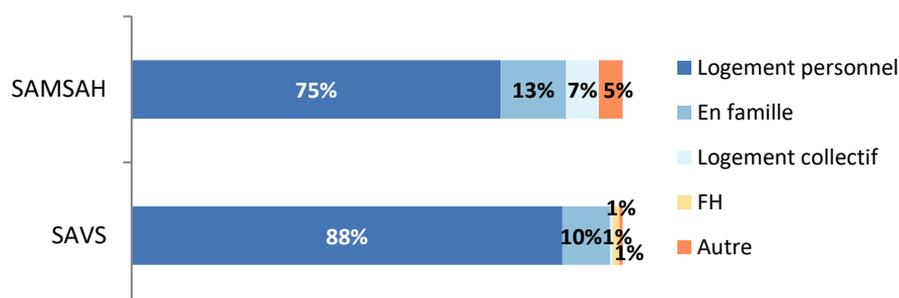


Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin.

## ➔ Habitat

Répartition des usagers selon le type d'habitat

	Effectifs	%
Logement personnel	4 018	85%
En famille	495	10%
Logement collectif	91	2%
FH	47	1%
Autre	72	2%
Total	4 723	100%

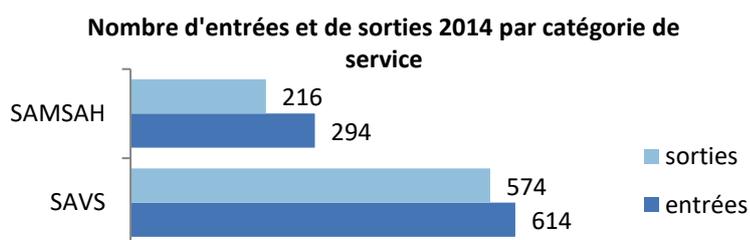


Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin.

## ➔ Les flux

98% des usagers sont accompagnés par un service de leur département de domiciliation.

### Les entrées et sorties en 2014



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREA Limousin

En 2014, sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine 908 adultes handicapés sont entrés en SAVS/SAMSAH (les 2/3 en SAVS). Sur cette même année, 790 personnes en sont sorties.

Dans chaque catégorie de service le nombre d'entrées est supérieur à celui des sorties.

Les adultes handicapés sortis de SAVS en 2014 ont bénéficié d'un accompagnement d'une durée moyenne de 5 ans ; ceux sortis de SAMSAH, un accompagnement d'une durée moyenne de 3 ans.

## L'offre en groupes d'entraide mutuelle

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) ne constituent pas des structures médico-sociales au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Introduits par la loi « handicap » du 11 février 2005, les GEM sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale organisés sous forme associative. Ils accueillent des personnes aux troubles de santé similaires qui les mettent en situation de fragilité. Les GEM sont des lieux de rencontre, d'échange et de soutien entre les adhérents (philosophie de la paire-aidance), dont l'objectif premier est la création d'un lien social et la lutte contre l'isolement.

En Nouvelle Aquitaine, on compte :

- 52 GEM pour personnes en souffrances psychiques (dont 1 qui concerne aussi les personnes porteuses de Trisomie 21)
- 5 GEM pour personnes cérébro-lésées
- Et 1 GEM pour personnes avec Autisme/TSA.

Parmi ces 58 GEM, 6 ont été ouverts en 2016.

### **Cartographie régionale des Groupes d'Entraide Mutuelle selon la catégorie de public**

